



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Lundi 25 novembre 2019

Présents et excusés : voir liste jointe.

M. LEETE en qualité de Président, accueille le lundi 25 novembre 2019 à 11 heures au Marché de Gros de Corbas, les adhérents présents ou représentés à cette Assemblée Générale.

Il rappelle qu'une Assemblée Générale s'est tenue le 28 octobre dernier mais que faute de quorum et conformément aux statuts, une nouvelle Assemblée Générale a dû de nouveau être convoquée.

M. LEETE rappelle qu'en vertu de l'article 11, les décisions seront prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.

M. LEETE décide de procéder au déroulé de l'ordre du jour.

Point 1. Approbation du Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 28 octobre 2019

M. LEETE soumet le projet de compte-rendu à l'approbation des membres. Sans remarques de leur part, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Point 2. Approbation des comptes 2018

M. VACHER, trésorier du syndicat, rappelle que les produits de fonctionnement de SIMAL sont générés exclusivement par les cotisations des adhérents qui s'élèvent à 15 647 euros. Les dépenses de fonctionnement, quant à elles, s'élèvent à 10 834.24 euros. Ces dépenses sont essentiellement dues au paiement des factures émises par l'UMAP concernant l'assurance responsabilité civile et la protection juridique des adhérents SIMAL.

Les comptes 2018 du syndicat SIMAL affichent par conséquent un excédent de 4812.76 euros.

Sans autres remarques, M. LEETE soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée Générale. Ceux-ci sont adoptés à l'unanimité. L'Assemblée Générale qui se tient ce jour donne toutefois quitus aux administrateurs pour leur gestion sur l'exercice écoulé et approuve à l'unanimité les comptes 2018. Le résultat de l'exercice clos sera donc affecté au compte de report à nouveau.

Point 3. Renouvellement du Conseil syndical

M. LEETE rappelle que lors de l'Assemblée Générale du 28 octobre dernier, il a été procédé au renouvellement du Conseil syndical. M. VACHER s'est porté candidat au poste de Président. Messieurs TABET et LEETE aux postes de Vice-Président et Madame DELORME au poste de Trésorière.



Par cette Assemblée Générale, M. LEETE propose de ratifier la nouvelle composition du Conseil syndical. Sans remarques, l'ensemble des postes est approuvé à l'unanimité.

Point 4. Questions diverses

M. LEETE rappelle qu'il conviendra de procéder aux formalités de dépôt conformément à l'article 18 des statuts.

M. VACHER ajoute qu'il sera important de procéder à une révision des statuts en début d'année prochaine et de procéder également au transfert du siège social du syndicat rapidement.

M. VACHER informe les membres qu'il va procéder au transfert du compte bancaire du syndicat afin de faciliter la gestion de la Trésorière.

Les questions étant épuisées, l'Assemblée Générale se termine à 12 heures.

PROJET